

« Dans l'optique de notre meilleur avenir »

En juin 2009, Charles Pascal, conseiller spécial en apprentissage préscolaire pour le premier ministre de l'Ontario, a publié son rapport provincial tant attendu intitulé « *Dans l'optique de notre meilleur avenir* ». Les Services à l'enfance Andrew Fleck (SEAF) appuient le rapport en totalité, car il pourrait transformer nos services fragmentés en une expérience plus positive et uniforme pour les familles en élaborant un système intégré. Nous sommes l'un des plus anciens et des plus diversifiés organisme sans but lucratif et caritatif offrant des services complets d'apprentissage, de garde des jeunes enfants et de soutien aux familles en Ontario. Notre mission consiste à appuyer les enfants et les familles en leur offrant des services inclusifs de grande qualité qui répondent à leurs divers besoins en matière de développement, d'apprentissage et de garde pour les enfants. Pour nous préparer aux excitants changements recommandés dans le rapport, nous avons rédigé un résumé de chacun de nos programmes.

Nous appuyons les enfants et les familles en leur offrant des services inclusifs de grande qualité qui répondent à leurs divers besoins en matière de développement, d'apprentissage et de garde pour les enfants.

Services d'intégration pour jeunes enfants

Mandat :

Les Services d'intégration pour jeunes enfants (SIJE) forment un programme bilingue dont le mandat consiste à fournir un soutien aux consultations, des ressources et de la formation aux programmes d'apprentissage précoce et de services de garde agréés. Financés par la ville d'Ottawa depuis 1990, nous appuyons l'inclusion des enfants ayant des besoins spéciaux, de leurs familles et des équipes de formation. Nous visons l'obtention de résultats développementaux positifs en ayant recours à des principes d'inclusion pour appuyer les éducateurs de la petite enfance/fournisseurs de services pour qu'ils répondent aux besoins développementaux des enfants ayant des besoins spéciaux âgés de six semaines à douze ans. Les SIJE fournissent un soutien aux parents/responsables de garde par l'entremise d'un processus continu de soutien aux consultations, particulièrement pendant la transition à l'école, de même qu'avant et après si l'enfant reste dans un programme de garde agréé avant et après l'école. Chaque année, environ 500 enfants reçoivent un soutien de notre programme. Le niveau de soutien nécessaire est négocié avec chaque programme d'apprentissage précoce et de services de garde, selon les besoins des éducateurs de la petite enfance/fournisseurs de services et ceux de l'enfant. Chaque conseillère en intégration s'occupe de 22 à 27 enfants en même temps. Les SIJE fournissent annuellement de la formation à environ 1 000 participants, y compris aux professionnels de la garde des jeunes et aux parents/responsables de garde.

Principes :

- Tous les enfants ont des besoins spéciaux à certains moments.

- Les parents/responsables de garde sont reconnus comme étant les principaux gestionnaires de cas à long terme de leur enfant.
- Des services de soutien sont fournis lorsque la participation de l'enfant est le choix des parents. Le soutien est souple et adapté aux besoins changeants des enfants, des familles et des équipes de formation.
- Les équipes de formation ont besoin de ressources et de soutien pour permettre à chaque enfant d'atteindre son niveau de développement optimal.
- Le transfert des connaissances se fait au moyen de coaching/mentorat, de partage d'information formel et informel, ainsi que de séances de formation planifiées.
- Les transitions naturelles visent à appuyer le transfert continu des connaissances et les stratégies pour la famille, l'enfant et le service reçu.
- Les SIJE mettent l'accent sur des approches de prévention pour appuyer les équipes de formation et, s'il y a lieu, procéderont à un aiguillage vers les organismes appropriés avec le consentement des parents/responsables de garde.
- Les SIJE continueront de répondre de façon proactive aux besoins changeants.

Notre vision :

En plus de continuer d'appuyer l'intégration des enfants qui ont des besoins spéciaux aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants agréés, les SIJE prendront de l'expansion pour appuyer les centres pour l'enfance et la famille, les maternelles à plein temps, les programmes de jour prolongés et l'élaboration de programmes de qualité.

Les centres de l'enfance et de la famille (CEF) fourniront un portail de renseignements dans un lieu central pour répondre aux besoins exprimés et changeants des enfants et familles qui ont recours à leur service. Toutes les familles, y compris celles des enfants dont le développement est à risque ou celles dont les enfants ont reçu un diagnostic officiel, sont les bienvenues au CEF de leur quartier scolaire et recevront son soutien. Le personnel du CEF recevra de la formation par l'entremise des SIJE en vue d'appuyer des pratiques d'inclusion dynamiques et de faire rapidement connaître aux familles les services appropriés.

Le regroupement du personnel au CEF des équipes d'inclusion géographiques permettra d'améliorer et de renforcer le partenariat actuel et d'accroître l'accès à l'échelle locale, dans notre collectivité.

Les SIJE appuieront les centres de l'enfance et de la famille (de 0 à 3,8 ans) dans le cadre de leur continuum de services en fournissant au personnel des centres des services d'aiguillage et des renseignements à l'égard du mandat, et continueront d'affecter des ressources au secteur des services de garde agréés (de 0 à 3,8 ans). Les SIJE appuieront les parents/responsables de garde lors de la transition à l'école et au programme de jour prolongé avant et après l'école (de 3,8 à 12 ans).

Les SIJE élaboreront des protocoles (PP149) avec les quatre commissions scolaires pour fournir des consultations relatives aux ressources 6 mois avant et 6 mois après l'inscription des enfants à l'école. Les SIJE miseront sur leur partenariat actuel avec le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est pour deux programmes, soit Petits pas à trois et la Journée prolongée du Programme d'apprentissage pour jeunes enfants, pour éclairer la planification future. Il s'agira d'une approche de système dans le cadre de laquelle on fournira aux commissions scolaires et aux partenaires communautaires un transfert continu des connaissances et de l'information sur les ressources pour réussir à l'échelle locale.

Les protocoles établis avec les partenaires communautaires seront élaborés/révisés, alors que le secteur de l'apprentissage précoce pour les enfants d'âge prénatal à 12 ans, sous la direction du ministère de l'Éducation, est transformé en vue d'appuyer une prestation des services en collaboration et des transitions naturelles.

Expertise des SIJE

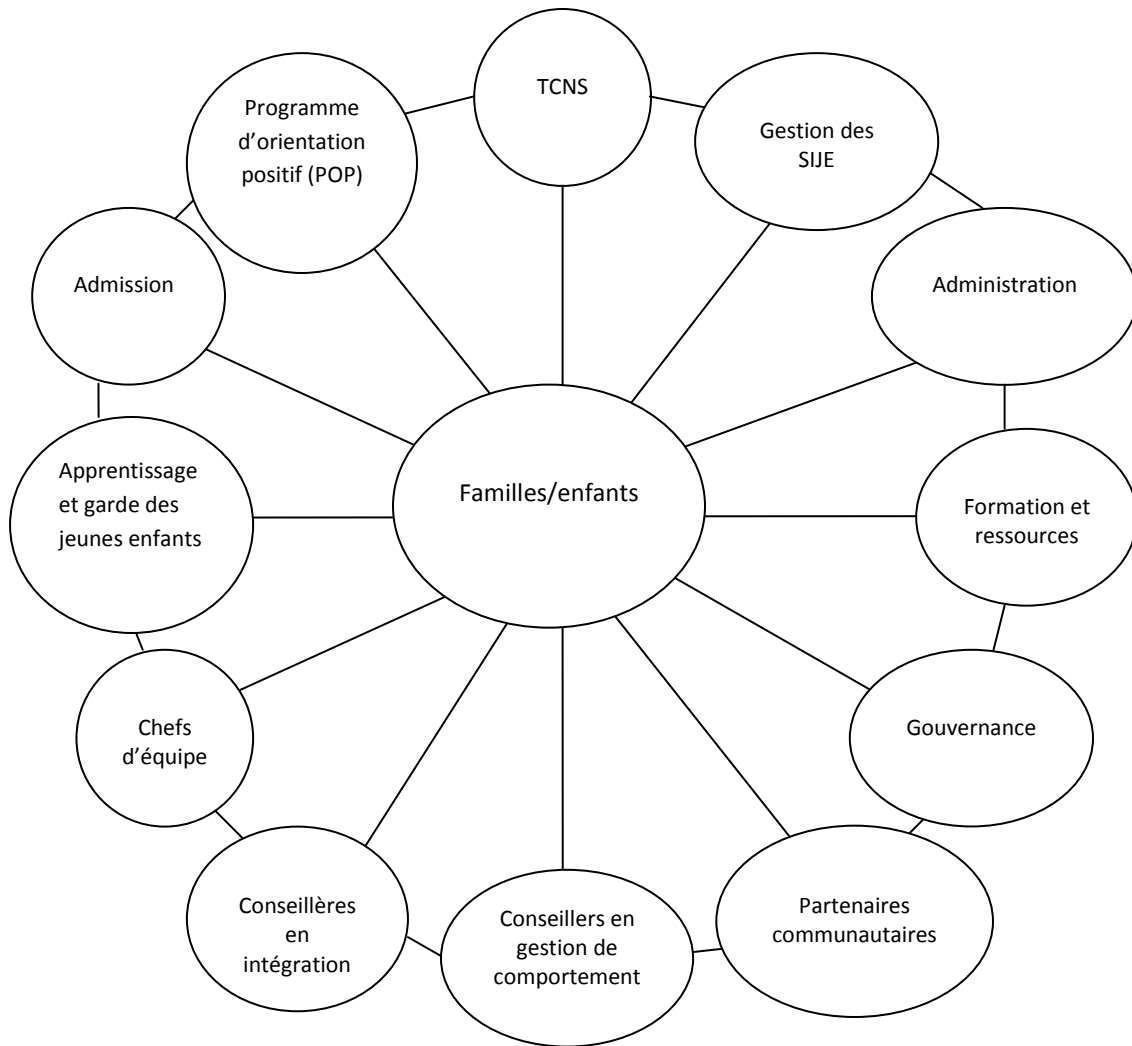
Conseillère en intégration : Appuie le développement optimal et l'inclusion des enfants ayant des besoins spéciaux dans des milieux d'apprentissage et de garde des jeunes enfants agréés en fournissant aux équipes de formation et aux parents/responsables de garde des services de consultation à l'égard des ressources, en collaboration avec le personnel des organismes communautaires, en vue d'élaborer des plans de services d'équipe appropriés.

La conseillère en intégration aide les parents/responsables de garde dans le cadre du processus de transition à l'école. Sur demande de ces derniers, elle assiste aux réunions pour partager de l'information. De plus, elle prépare des rapports de progrès et des énoncés de besoins, recommande, appuie et examine des options avec les familles, communique avec des conseillers en éducation spécialisée de la commission scolaire pertinente, organise des réunions avec des administrateurs scolaires, organise des visites dans les écoles, participe à des réunions du comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et à des réunions concernant le Plan d'enseignement individualisé (PEI), à la demande des parents/responsables de garde.

Conseiller en comportement – Services d'intégration pour jeunes enfants : En collaboration avec les conseillères en intégration, les SIJE appuient l'inclusion des enfants ayant des besoins spéciaux qui présentent des défis en matière de comportement, en observant, en consultant, en fournissant de la formation et en élaborant des stratégies de gestion du comportement efficaces à mettre en œuvre dans des programmes d'apprentissage précoce et de services de garde agréés. Ce soutien est destiné aux enfants admissibles au soutien comportemental des SIJE.

Conseiller en comportement – Programme d'orientation positif (POP): Le POP fournit des services de consultation en matière de comportement en observant, en recommandant des stratégies, ainsi qu'en élaborant et en évaluant des plans comportementaux. Selon les besoins, des conseillers en comportement appuieront la mise en œuvre et la surveillance de stratégies et fourniront aux équipes de formation de programmes agréés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, et des services de formation, de modélisation et de coaching. Ce soutien est destiné aux enfants pour lesquels il existe des préoccupations sur le plan comportemental et qui ne sont pas admissibles au soutien des SIJE. Ce soutien aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants agréés est d'une durée limitée et on s'attend à ce que le superviseur de l'apprentissage précoce appuie l'équipe de formation en gardant une approche cohérente et en suivant les recommandations formulées.

Le diagramme relatif à la vision de planification stratégique illustre les liens et les rapports qui appuient la prestation efficace de services.



Les SIJE souhaitent établir un partenariat avec le comité d'agrément/la ville d'Ottawa en vue d'appuyer la mise en œuvre efficace de ce processus en ce qui concerne les modules de gestion du comportement que fournissent les SIJE aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, afin d'appuyer les équipes de formation dans l'établissement de leurs milieux de jeux pour permettre aux enfants de réaliser leur potentiel optimal.

En réponse au milieu en évolution des services à la petite enfance, les SIJE déploieront des membres du personnel pour fournir des ressources au processus de facilitation de PATH (Planning Alternative Tomorrows with Hope) en vue d'appuyer les programmes communautaires dans l'achèvement d'un processus de planification stratégique visant à renforcer la réponse proactive aux occasions et aux mandats changeants. (Français/anglais)

Les SIJE croient que tous les enfants doivent avoir l'occasion de participer au programme communautaire local qui, selon leurs parents, leur convient le mieux. Cela signifie qu'il faut fournir un soutien pour qu'il y ait un accès continu. Les SIJE continueront de partager leur expertise pour appuyer les éducateurs de la petite enfance pour qu'ils enrichissent leurs points forts et acquièrent les compétences nécessaires pour que les enfants ayant des besoins spéciaux puissent participer à des programmes communautaires agréés. Nous serions heureux d'avoir

l'occasion d'établir des liens étroits avec les maternelles et les programmes de jour prolongés. De plus, nous croyons que les commissions scolaires profiteront de notre expérience et de notre expertise alors que les enfants accèdent à des programmes scolaires.